



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'ELGIN
CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, la directrice générale de la susdite municipalité,

QUE conformément à l'article 148 du Code municipal du Québec, le conseil de la Municipalité d'Elgin a adopté, lors de sa séance tenue le 3 décembre 2024, une résolution par laquelle est établi le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2025

QUE les jours et l'heure du début de chacune des séances ordinaires sont fixés comme suit :

DATES	HEURE	DATES	HEURE
13 janvier	20h00	7 juillet	20h00
3 février	20h00	4 août	20h00
3 mars	20h00	8 septembre	20h00
7 avril	20h00	1 octobre	20h00
5 mai	20h00	10 novembre	20h00
2 juin	20h00	1 décembre	20h00

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister aux assemblées publiques qui se tiendront en cours d'année.

Donné à Elgin, ce 3 décembre 2024

Guyline Carrière
Directrice-générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidente d'Huntingdon, certifie avoir publié l'avis ci-haut en affichant deux copies aux endroits indiqués par le conseil entre 8h30 et 16h ce 4^e jour du mois de décembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 3^e jours de décembre 2024.

Guyline Carrière
Directrice-générale et greffière-trésorière